



C.C.M.R.C. 218, Drummondville
C. P. 31
Drummondville (Québec)
J2B 6V6

6 novembre 00

CRITÈRES D'ÉVALUATION DES CADETS

1. Disponibilité : présence du cadet lors des soirées d'instruction et aussi lors des activités organisées par le CCMRC telles les exercices en forêt, les campagnes de financement, sorties spéciales.
2. Implication : propension du cadet à se préoccuper du bien-être de ses collègues et de ses subalternes et à se porter volontaire.
3. Pédagogie : capacité du cadet à transmettre ses directives de façon efficace; à superviser leur application; et à corriger les erreurs selon le cas.
4. Leadership : habilité du cadet à influencer de façon positive ses collègues et ses subalternes afin d'atteindre le but fixé.
5. Loyauté : capacité du cadet à mettre de côté des intérêts personnels pour favoriser l'atteinte des objectifs du CCMRC. La loyauté s'applique autant envers ses supérieurs qu'envers ses subalternes.
6. Diligence : qualité du cadet qui accomplit correctement et promptement les tâches qu'on lui assigne.
7. Initiative : aptitude du cadet à agir de son propre chef et en accord avec les objectifs du CCMRC alors que celui-ci se trouve dans une situation nouvelle.
8. Tenue : soin apporté à l'entretien de son uniforme et respect des directives sur l'apparence générale.
9. Discipline : respect des règles de bonne conduite.
10. Respect : soucis du cadet à entretenir des relations harmonieuses avec ses collègues malgré certaines différences, ou divergences d'opinion, ou appartenance à un groupe ou à un grade différent.